

PARKING SOUS LA PLACE DU MARCHÉ : LA MUNICIPALITE DE VEVEY PROPOSE DE REJETER L'INITIATIVE

Mesdames et Messieurs,

La Municipalité de Vevey propose au Conseil communal de rejeter l'initiative populaire « pour la réalisation d'un parking souterrain sous la place du Marché ». Le projet défendu par les initiants contredit frontalement les orientations prises et confirmées par le Conseil communal. Etudes à l'appui, il s'avère moins utile, moins économique et globalement moins adapté que celui proposé par les autorités veveysannes.

Le réaménagement de surface de la place du Marché de Vevey fait partie des projets phares de la Municipalité pour la législature 2016-2021. Sur la base du crédit d'étude voté par le Conseil communal en décembre 2016 un concours sous forme de mandats d'étude parallèles a été organisé en 2017 et le projet retenu présenté au public le 24 avril 2018.

Pour mémoire, rappelons que divers projets de parking souterrain sous la place du Marché ont été envisagés depuis 1989, engendrant des frais d'étude se montant à plus de CHF 1,5 million. Tous ont échoué.

A l'échelle de la commune, la Municipalité propose deux nouveaux parkings publics en ouvrage desservant le centre-ville le long de la route cantonale, tout en conservant 200 places en surface à la place du Marché. Cette disposition permet de répondre plus largement aux besoins actuels de stationnement en y réduisant les nuisances (pollution et bruit).

Le centre-ville de Vevey est déjà régulièrement engorgé et la construction d'un grand parking sous la place du Marché péjorerait encore davantage la situation actuelle. Le projet de la Municipalité préserve le statut exceptionnel de la place et facilite l'organisation des événements phares tels que la Fête des Vignerons, la foire de la Saint-Martin et l'installation des cirques. Tel n'est pas le cas du projet des initiants, dont les nombreuses contraintes impliqueraient des frais disproportionnés.

A souligner aussi que le projet de la Municipalité de Vevey est moins onéreux que celui des initiants. La différence se creuse encore en regard de l'ensemble des contraintes à respecter à la place du Marché.

Davantage d'informations sur le site <https://laplacedumarche.ch/>